



LE MONUMENT DE MONSIEUR RACINE

A ce zélé pasteur, à ce chef de nos âmes
 Qui dort depuis dix ans de son dernier sommeil.
 Il faut, sans tarder plus, et sans vaines réclames,
 Bâtit un monument à peu d'autres pareil :

Où l'on vienne porter les fleurs de la prière ;
 Où les petits enfants se mettent à genoux ;
 Qu'on puisse chaque jour inonder de lumière,
 Et remplir des parfums de l'encens le plus doux.

Faisons-le large et fier, de ce granit solide
 Dont tout homme voudrait construire sa mai-

son ;
 Qu'il s'élève non loin du grand fleuve limpide
 Dont notre grand évêque aimait tant l'horizon.

En un mot, sur le roc en monuments fertile
 Où le héros voulut enraciner son cœur,
 Elevons un clocher qui, dominant la ville,
 Lui rappelle toujours son plus grand bienfaiteur.

DERFLA.

HISTOIRE DE CHICOUTIMI

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE III

Période des missions

(Suite)

Une ville progresse à la condition que ses concitoyens soient unis, et cette union ne saurait avoir d'autre base que le désintéressement et la justice égale pour tous. Le désintéressement s'alimente par l'amour de ce petit coin de terre où l'on vit, et qu'il est naturel d'aimer au risque d'être taxés de chauvinisme par les étrangers. Tant que le chauvinisme n'a que cette forme et qu'il s'exerce dans les limites de la justice, il ne peut

que produire l'entente et l'union des forces pour le progrès. Personne alors n'a le droit de s'en plaindre.

Il en irait bien autrement si, au lieu de cet entraînement désirable, les citoyens d'une ville étaient exposés à tomber aux mains d'un favoritisme étroit ou de ces préférences injustes qui partout constituent les castes et sèment dans une population l'esprit de division ennemi de tout avancement.

C'est donc l'intérêt public bien compris par tous qui est la source et la loi de l'harmonie entre les citoyens d'une même ville.

Cet intérêt comportera la protection de toutes les institutions bienfaisantes aux différents points de vue moral, intellectuel et physique du peuple, sans toutefois accorder de privilèges injustes à aucune d'elles, et distinguera les institutions de bienfaisance des entreprises commerciales et les traitera suivant les services qu'elles rendent. Il arrivera donc que les citoyens soient parfois obligés de faire des sacrifices véritables pour le maintien d'institutions ou d'industries dont la disparition constituerait un dommage public.

Les institutions enseignantes doivent surtout être l'objet d'attention spéciale et d'encouragement efficace. Un pays ou une ville, qui n'aurait pas le soin d'encourager l'éducation, ferait de la civilisation à rebours.

Le développement moral et intellectuel doit donc accompagner, précéder je devrais dire, le développement matériel d'une ville.

Et pour atteindre ce but il faut une parfaite entente entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil, entente facile quand les deux puissances se tiennent dans leurs attributions respectives. Les lois de l'Église étant d'un ordre supérieur et parfaitement déterminées et connues d'avance, il sera facile aux gouvernants de toute cité catholique de s'orienter toujours de manière à ne pas empiéter sur ce terrain sacré, et ainsi l'autorité civile n'en sera que plus forte et plus efficace pour le bien du peuple. Elle gouvernera dans la vraie liberté de ce Dieu dont la loi est si parfaitement conforme au droit naturel, reflet sur terre de la loi éternelle.

Ce que nous disons là, n'est certes pas irréalisable. Si le désintéressement n'a pas toujours, dans notre pays, été aussi complet qu'on aurait pu le désirer, les heureux rapports qui ont existé entre l'Église et l'État ont contribué à faire de nous un peuple fort.

Dans notre ville de Chicoutimi, disons-le avec bonheur et confiance dans l'avenir, ni le désintéressement et le zèle des citoyens, ni les bons rapports entre l'autorité ecclésiastique et le pouvoir civil n'ont fait défaut. C'est cette entente qui explique les prodigieux développements accomplis avec des ressources excessivement modiques, surtout dans ces dernières années.

(A suivre)